
licences

Posté par delavoile - 21-02-2008 à 13:44

Salut a tous...votre point de vue sur la question des licences..

Des amateurs de voile modele aimeraient participer a des rencontres,ou a des régates et seraient OK pour prendre une licence mais sans pour cela passer par un club..quitte a ne pas figurer a un classement ,,uniquement pour regater !!! A mon avis cela ferait avancer les choses..plus de participation et surtout plus d'echanges de savoir faire..

Votre point de vue sur la question..!!!!!!

a + delavoile ;)

Re:licences

Posté par Jolibob - 21-02-2008 à 14:06

Bonjour Delavoile,

Sans trop vouloir m'avancer, je crois que les licences ne peuvent être obtenues sans passer par un club. En aéromodélisme c'est le cas !

Qui dit club, dit inscription à ce club et possibilité de demander une licence.

Si tu ne veux pas t'inscrire à un club, c'est ton droit mais je trouve que tu as tort car il n'y a pas de meilleur équivalent que le contact humain pour progresser, il faut que tu en trouves un qui accepterait de te fournir uniquement la licence.

La chose n'est pas gagnée d'avance à moins que tu n'ais aucun club proche de chez toi!

Cordialement

Re:licences

Posté par JiPeheL - 21-02-2008 à 16:07

Bonjour.

Au risque de casser un peu ta cabane, Jolibob, je dirais qu'il me semble être une forme de racket d'exiger une licence pour participer à un rassemblement (je ne dis pas "CONCOURS", c'est autre chose).

Excepté pour les modèles à moteur demandant une assurance spécifique, il n'y a aucune raison valable d'exiger une licence puisque l'assurance responsabilité civile couvre l'utilisation des modèles. En ce qui concerne les modèles à moteur, il y a un flou juridique puisque la puissance n'est pas prise en considération et il y a encore une différenciation entre thermique et électrique. Certaines assurances couvrent d'ailleurs la pratique du modélisme, même à moteur thermique, moyennant éventuellement un avenant spécifique.

En ce qui concerne l'adhésion à un club, je suis aussi assez réservé. Dans le principe, c'est bien. Encore faut-il que l'encadrement soit suffisamment motivé et prosélite. A l'usage, il s'avère qu'un nombre non négligeable (je suis gentil) soit surtout une sorte de secte où un petit nombre se retrouve et où le plus grand nombre est surtout intéressé par le paiement de la cotisation.

En plus, avec Internet et les forums, le côté "conseils aux débutants" perd beaucoup de son intérêt. Si c'est seulement un prétexte pour échapper à sa femme (sa mère, sa copine ou tout ce qu'on veut...) et boire un coup sans surveillance, l'intérêt est mince.

Il me semble d'ailleurs que la FFMN avait mis en place à une époque pour les modélistes isolés la possibilité de prendre une licence "directe". Vois si c'est encore possible.

Reste la possibilité, sinon, de créer un club virtuel sur le net.

Je n'ai pas toujours été contre la licence, la preuve :

http://www.magazine-mrb.com/images/fbfiles/images/licence_JiPeheL.jpg

... et signée par notre regretté Claude BORDIER

=====

Re:licences

Posté par Jolibob - 21-02-2008 à 17:01

Salut JiPeheL,

Tu ne casses pas ma baraque et comme club affilié, je ne connais que mon club d'aéromodélisme qui est agréé "jeunesse et sport".

Nous avons un certain nombre de bénévoles, dont beaucoup de retraités, qui sont reconnus aptes, via un brevet délivré par la FFAM, à encadrer les jeunes.

Les gens ne sont les bienvenus qu'à la condition qu'ils participent à la vie du club. Il y a bien sûr des gens qui ne sont là que pour profiter sans jamais donner, mais ils ne sont pas nombreux.

Concernant internet, je suis d'accord avec toi, mais pour un jeune de 12 ans, le contact humain est quand même préférable !

Amicalement

=====

Re:licences

Posté par Michel329 - 21-02-2008 à 17:10

Bonjour

Si ça peut faire avancer le chmil..Il y a ..x années, en 19.., j'ai obtenu une licence (en 27) sans faire parti d'aucun club. Je me suis adressé à je ne sais plus quelle autorité qui gère les fréquences, tout simplement.

Aujourd'hui????

Amicalement

=====

Re:licences

Posté par Jolibob - 21-02-2008 à 19:01

Bonsoir Michel329,

A la lecture de ton message, je crois que tu veux parler de la "licence PTT" qui n'existe plus aujourd'hui ?

Les licences dont il est question sont celles qui sont fournies par la Fédération et qui servent, entre autres, à faire de la compétition. La question est de savoir si le fait de l'avoir apporte plus, en terme d'assurance, que l'assurance multirisque habitation que chacun est sensé avoir !

Cordialement

PS: J'ai oublié de préciser "dans un contexte de loisir" bien évidemment !

=====

Re:licences

Posté par JiPeheL - 22-02-2008 à 10:02

Bonjour.

Effectivement, la licence dont parle Michel329 est bien la licence P&T qui était délivrée par le ministère des postes et télécommunications qui se situait rue Froidevaux dans le 14e à Paris.

La licence FFMN (celle dont j'ai posté une copie de la mienne) nécessitait évidemment d'avoir au préalable la licence P&T (la mienne F4670), à jour de paiement de la taxe.

En ce qui concerne l'assurance, il me paraît évident que, dans un contexte loisir, la "multirisque habitation" est tout à fait suffisante à condition de vérifier qu'il n'y a pas d'exclusion pour les "véhicules à moteur" qui eux, nécessitent au moins un avenant. A titre d'anecdote, ma tondeuse à gazon (micro tracteur) a nécessité un avenant à cette assurance avec la restriction qu'elle ne peut circuler sur la voie publique ni être utilisée en dehors de ma propriété. Sinon, il fallait une assurance "véhicules à moteur" spécifique.

L'avantage de la licence "concours" et de l'assurance fédérale qui va avec, c'est qu'il n'y a pas de question à se poser sur le type de modèle que l'on utilise. Il faut cependant être très prudent : En France, l'épreuve des chaudières des modèles à vapeur (et le certificat officiel qui va avec) n'est pas obligatoire alors qu'elle l'est en Belgique. Question insidieuse : que se passerait-il en cas d'explosion (provoquant quelques dégâts) d'une chaudière française non éprouvée au cours d'un concours en Belgique ? ... Bonne question de droit...

Re:licences

Posté par Jolibob - 22-02-2008 à 11:21

Bonjour,

Ta dernière question n'est pas "insidieuse": c'est la réglementation belge qui s'applique alors: certificat d'épreuve obligatoire.

En aéromodélisme, il existait une rencontre internationale de "ptits gros" qui avait lieu à la Ferté Alais. A partir d'une certaine taille, les modèles devaient obligatoirement être homologué par l'autorité aérienne française pour pouvoir décoller et ce quelque soit le pays d'origine du modèle réduit!

Cordialement

Re:licences

Posté par JCC - 22-02-2008 à 11:25

Bonjour les amis.

Je crois qu'il n' a été que partiellement répondu à la question, "Puis-je disposer d'une licence sans appartenir à un club", réponse sans équivoque OUI, et j'ajoute la suite, mais cela reviens à chère.

Pour pratiquer la voile, deux solutions officielles

La FFV uniquement voile, mais qui ne reconnaît que les classes de compétitions entre autre, le M (50/800 Marblehead) et le 1 m (10/40) ensuite le classe 10 et je crois les grands voiliers tel les AC 10.

La FFMN qui reconnaît tous les voiliers, 1M les M les F5L (loisir) les voiliers anciens etc...

Dans les deux cas, ces fédérations sont regroupées en ligues ou régions dans lesquelles l'on y trouve les clubs, mais la FFMN dispose d'un club particulier dit club fédéral, c'est à dire que le licencié ne paie que sa licence, sans appartenir à un club mais cela lui coûte 70 euro par an, et il reste désespérément seul, car les clubs ne le connaissant pas, il ne reçoit pas les avis de rencontres amicales ou officielles, c'est à lui seul de se renseigner et d'aller au devant des évènements, pour certains c'est un choix, pour moi, c'est absurde.

En ce qui concerne l'assurance, c'est un tout autre sujet.

Il existe des rencontres dites OPEN, c'est à dire que l'organisateur accepte tout le monde, il faut lire le calendrier officiel de la FFMN sur son site, et là aussi aller au devant des évènements, en principe la FFV n'organise pas de rencontres OPEN, du moins elle ne le fais pas savoir.

JCC

=====

Re:licences

Posté par Michel329 - 22-02-2008 à 12:17

Bonjour
Merci de vos réponses.
En ce qui me concerne j'ai appris quelque chose!

Merci

=====

Re:licences

Posté par JiPeheL - 22-02-2008 à 17:35

Bonjour.

JCC a dit :

... mais la FFMN dispose d'un club particulier dit club fédéral, c'est à dire que le licencié ne paie que sa licence, sans appartenir à un club mais cela lui coûte 70 euro par an ...

Ah! C'est bien ce qui me semblait. :)

Et effectivement, c'est cher... C'est même plus cher que de passer par un club dont les cotisations tournent (du moins pour les clubs municipaux que je connais) aux alentours de 40 à 50 euro par an, peut être un peu plus quand on prend une licence fédérale.

Mon idée de créer un club virtuel sur Internet pour les isolés ne serait-elle pas intéressante dans ce cas ?

On pourrait très bien imaginer des rencontres virtuelles par "tchat" ou téléconférence audio voire vidéo, un bulletin de club par messagerie, un espace blog où les membres pourraient montrer leurs réalisations en cours, etc.

... et de temps en temps à l'occasion de vacances se retrouver au bord de l'eau. :laugh:

=====

Re:licences

Posté par le Baron - 22-02-2008 à 17:58

Bonsoir ,

j'y vais de mon petit laïus sur les clubs .

je ne peux que recommander l'adhésion à un club .

Ceci permet d'évoluer au point de vue modéliste , je trouve .

Rester dans son coin autorise bien sur les "ours" à se contenter de ce qu'ils font , mais voir et devoir être confronté au jugement des autres ouvre souvent les yeux .

D'un autre côté , il est vrai que dans les clubs , on a souvent les moins actifs qui viennent pour écluser un godet loin de madame , ne construisant rien mais critiquant beaucoup (les modèles des autres , toutes les décisions prises par le comité directeur) ...

Ces gens là , il suffit de les ignorer , c'est ce que je fais

Pour poursuivre , je ne me suis jamais fait membre de la fédé , ce n'est nécessaire , à mon avis , que lorsqu'on veut

participer à des concours .

Mais quand je vois la gestion calamiteuse de la fédé belge , pas envie de participer à quoi que ce soit ...

Me ferait bien membre de la FFMN , tiens !

c'est possible pour un belge ? :huh:

TSHAW !

Laurent

Re:licences

Posté par JiPeheL - 22-02-2008 à 18:15

re...

Laurent a écrit :

il est vrai que dans les clubs , on a souvent les moins actifs qui viennent pour écluser un godet loin de madame , ne construisant rien mais critiquant beaucoup (les modèles des autres , toutes les décisions prises par le comité directeur) ...

Ah ?, je vois qu'outre Quievrain, c'est la même chose qu'ici. :(

Mois qui voulais être Belge ! :laugh: :laugh: :laugh:

Laurent a aussi écrit :

...quand je vois la gestion calamiteuse de la fédé belge , pas envie de participer à quoi que ce soit ...

Me ferais bien membre de la FFMN , tiens ...

Tu tiens vraiment à voir double avant même d'avoir bu ? :laugh: :laugh: :laugh:

Re:licences

Posté par Serge - 22-02-2008 à 23:59

Re,

Laurent, je crois que c'est possible car je connais un résident suisse qui est membre de la FFMN et même cadre...

Mais est-ce que notre fédération est mieux gérée ? c'est un autre débat...

Re:licences

Posté par JiPeheL - 23-02-2008 à 10:55

Bonjour.

Serge a dit :

Mais est-ce que notre fédération est mieux gérée ? c'est un autre débat...

Mon opinion est faite au sujet de la fédé française. C'est pourquoi je modélise dans mon coin.

C'est aussi la raison de la note d'humour quand je demandais à Laurent dans mon précédent messages'il voulait voir double... :laugh:

=====

Re:licences

Posté par gaulois - 23-02-2008 à 13:08

Bonjour

Quand la Wallonie sera rattachée à la France, Le Baron n'aura plus le choix:laugh: :laugh: :laugh:

=====

Re:licences

Posté par delavoile - 24-02-2008 à 15:58

Salut a tous...voici le cout afin de participer a notre passion commune..licence FFV = 46 euros (sans participation a un club)

licence FFMN = 52 euros (avec participation dans un club) et enfin cotisation a mon club independant = 30 euros..

Il est evident que pour des jeunes l'addition est lourde !!!

a +:P

=====

Re:licences

Posté par JiPeheL - 24-02-2008 à 18:07

Bonsoir.

Les jeunes souffrant d'apézite (*) ont quelques allègements rendant la pillule plus facile à digérer.

Si effectivement la cotisation fédérale est de 52 euro (euro ne prend pas de 's' au pluriel), rien d'étonnant à ce que la participation aux concours soit faible, surtout en comparaison des services rendus. Vive les rencontres 'open'.

* = apézite composé du préfixe privatif 'a' et de la racine 'pèze' qui a pour synonymes flouze, oseille, tune, pognon, etc. et pour suffixe 'ite' qui signifie affection (ex. : bronchite, otite, gastro-entérite, flemmingite, réunionite, mais pas guérite, encore que cet accessoire des casernes y contribue un peu). Cette maladie, dont certains ne guérissent jamais, frappe plus particulièrement la jeunesse mais ne devient vraiment douloureuse qu'à la puberté.

=====

Re:licences

Posté par Jolibob - 24-02-2008 à 18:27

Bonsoir,

En effet la FFMN ne va pas de main morte !

Ces tarifs sont à comparer avec ceux de la FFAM:

- < 14 ans : 12 EUR
- < 16 ans : 18 EUR
- < 18 ans : 28 EUR
- Adulte : 45 EUR

Ces prix comprennent l'abonnement à la revue fédérale (6 EUR) qui n'est pas obligatoire !

A faire méditer aux instances fédérales :X !

Cordialement

=====

Re:licences

Posté par Serge - 24-02-2008 à 23:27

Re,
Jolibob, il n'est obligé d'être membre d'un club pour avoir une licence de la FFMN.
Il existe des licences fédérales...
:evil:

=====

Re:licences

Posté par JiPeheL - 25-02-2008 à 00:02

Bonne nuit...

Serge, relis ce qu'à écrit JCC un peu avant : la licence fédérale "seul" coute 70 euro.

D'ou mon idée de créer un club virtuel sur Internet.

=====

Re:licences

Posté par Serge - 25-02-2008 à 09:15

Bonjour,
Ok JiPeheL. J'ai oublié de préciser que cela n'était pas valable uniquement pour les modélistes qui pratiquent la voile, comme l'on pourrait le supposer en lisant le message de Jean-Claude.
De plus j'étais juste encore sous l'euphorie de notre rencontre de sous-marins qui a été une réussite. Étaient présents quelques-uns de meilleurs spécialistes venus de différentes régions de la France et même de l'étranger.
:evil:

=====